



ENTRAIDE &
FRATERNITE

VIVRE ENSEMBLE

JUIN 2011 N°06

Périodique mensuel—Ne paraît pas en juillet et en août—Bruxelles X

N° d'agrégation P 304010

BELGIQUE-BELGIË

P.P.-P.B.

BRUXELLES-BRUSSEL X
BC 4910

Volon Terre

Au sommaire

Edito : p.2

Le mois en (presque) bref : p. 2-4

- L'associatif, soins palliatifs de la société capitaliste ?
- Tax Justice Day au Mont des Arts

Actualité : p. 5-8

- La question foncière : le travail se poursuit
- Comment nourrir durablement 9 milliards de personnes ?

ZOOM Sud : p. 9

- Des nouvelles de Mary Joy des Philippines

Infos : p.10-11

- Soleil, sable chaud et lectures dynamisantes
- EF/VE sur les ondes

Wanted : p.12

- Les départements politique et projets internationaux recherchent des stagiaires/volontaires

Bonnes vacances !

*Rendez-vous
en septembre !*



Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

Que reste-t-il de l'humain sans liens sociaux ? Ce sont les liens sociaux qui permettent d'assurer la cohésion sociale et l'intégration des individus, que ce soit par le partage de valeurs communes ou par la reconnaissance sociale des différences. Les liens sociaux permettent aux individus d'acquérir une identité sociale. C'est grâce à eux que l'on peut se (re)construire lorsque l'on a trébuché sur le chemin de la vie. C'est ce qu'ont bien compris les associations que nous soutenons ici en Belgique (voir article ci-dessous).

Mais faire partie d'un réseau social, c'est aussi une manière de donner du sens à sa vie, en partageant et défendant des valeurs, en rassemblant les forces pour parvenir à relever les défis. Car des défis, il y en a ! Et de taille ! Nos associations, grâce à leurs nombreux volontaires, participent à ce mouvement de lutte contre les injustices et pour la solidarité entre les peuples mais aussi pour la protection de notre planète.

Tout cela semble bien sérieux, me direz-vous ! Certes ça l'est ! Mais inutile de prendre des airs de conspirateurs pour avoir envie de changer les choses et *faire tourner la terre plus juste* : c'est dans la bonne humeur, la joie et le partage que chacun(e) peut apporter sa contribution, au rythme qui lui convient, au sein d'un groupe-relais ou d'une équipe locale.

En conclusion ? Les réseaux d'EF/VE : de merveilleux lieux d'échanges, de convivialité, de joie et d'actions concrètes pour construire un monde meilleur.

On se retrouve en septembre ? Bonnes vacances à toutes et tous !

Laurence Clarebots
Secteur Communication Interne

L'associatif, soins palliatifs de la société capitaliste ?

C'est en posant cette question que La Rochelle, maison de quartier à Roux (Charleroi) a invité ses sympathisants à fêter ses quinze années d'existence. Vivre Ensemble, qui connaît La Rochelle depuis ses débuts, était invitée à participer à la table-ronde, avec d'autres acteurs du social – associations, CPAS, Action sociale de la Région wallonne, syndicats.



Soins palliatifs ?

On pourrait même parler d'acharnement thérapeutique, dans la mesure où le travail des associations rend un peu moins insupportables les injustices du système, lui permettant peut-être ainsi de durer encore un peu... Mais soins palliatifs aussi au niveau du lien social, de l'existence sociale ... Mais plus que soins palliatifs quand-même.

Dans la société capitaliste, on existe si on produit ou si on consomme. De préférence les deux à la fois. De quelle reconnaissance bénéficient par exemple les mères au foyer ? Si dans un dîner, on demande à une femme quelle est sa profession et qu'elle répond « je suis femme au foyer » ou, pire, « je ne travaille pas », la conversation sera vite détournée vers des sujets plus passionnants.

« Untel est pauvre, parce qu'il ne porte pas de marques » ; « Ah, quel c..., il a un t-shirt de chez Carrefour ! », peut-on entendre dans certaines écoles.

En plus de produire et de consommer, il vaut mieux aller bien, être en pleine forme, être autonome. Qui ose répondre « non » à la question « Ça va ? » posée machinalement dix fois par jour ? Il faut déjà un sacré degré d'intimité et de confiance pour oser exprimer son mal-être à un collègue ou un copain. Et pour savoir écouter celui qui n'est pas bien dans ses baskets.

Produire, consommer, aller bien,... on pourrait y ajouter : être débordé. Être débordé, ça veut dire qu'on travaille beaucoup, donc qu'on produit beaucoup, et qu'en plus on est indispensable. Dans la vie privée, ça veut dire avoir plein d'amis (pas seulement sur facebook : aussi des amis qui vous invitent à des barbecues), plein d'activités sociales, culturelles, de « détente ».

Notons en passant qu'être débordé signifie qu'on a peu de temps pour écouter celui ou celle qui nous répond « non » quand on lui demande distraitement « ça va ? ». Et qu'on a peu de temps aussi pour se demander sincèrement à soi-même « ça va ? » et pour écouter la réponse.

Bref, pour exister, il faut ressembler le plus possible à un personnage de publicité (regardez-les et écoutez-les sous cet angle, vous verrez).

Villages gaulois

Or, dans notre pays, une personne sur six n'a pas de quoi consommer plus que le strict minimum pour survivre – et encore - ; des milliers de personnes n'ont pas d'emploi ; des milliers de personnes dépendent d'autres pour leur vie quotidienne parce qu'elles sont malades, handicapées ou âgées. Des milliers de personnes ne vont pas bien, se sentent seules, inutiles, incapables. Pour nombre d'entre elles, parce qu'elles ne produisent ni ne consomment.

Vivre Ensemble est en contact avec des dizaines d'associations chaque année. Quand on leur rend visite, les témoignages que l'on y entend sont frappants : **« Couleur café⁽¹⁾ m'a rendu l'envie de vivre, affirme Bruno. J'ai fais une grave dépression. Je me suis lancé avec eux et je suis devenu un papy bricoleur. C'est ce qui m'a rendu du tonus, du goût à la vie. Je me sentais à nouveau utile, alors que je pensais que j'allais finir dans un asile. »**

Une association, comme La Rochelle et comme tant d'autres, c'est un endroit où il n'est pas nécessaire d'être productif, consommateur, d'aller bien et d'être débordé pour être accueilli avec respect et considération. **« Ici, j'ai rencontré de l'humanité comme jamais »**, dit Laura en parlant de La Rochelle.

La société capitaliste, on le sait, est régie par la loi du plus fort et encourage l'individualisme. Les associations, dans ce contexte, apparaissent un peu comme des oasis dans le désert, les derniers endroits où les exclus du système peuvent reprendre pied et, comme le dit Bruno, « goût à la vie », que la réinsertion professionnelle soit au bout du parcours ou non, d'ailleurs. Un peu comme des villages gaulois qui résisteraient à l'envahisseur, défendant contre vents et marées (et Dieu sait si les vents et les marées du capitalisme peuvent avoir la force de tsunamis) les valeurs d'accueil, de solidarité, de confiance.

« In » et « out », même combat !

Mais, à y regarder de près, la division entre « in » et « out » n'est pas si nette que ça. Combien d'entre ceux qui sont « du bon côté de la barrière » peuvent dire que produire et consommer les rend heureux ? Combien d'entre les « favorisés » connaissent l'épuisement, la dépression, ont envie de répondre « non » quand on leur demande comment ça va, même si, en apparence, ils ont « tout pour être heureux » ?

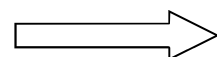


Le fait est que la société capitaliste broie l'humain (par le chômage, la pauvreté), mais aussi l'humanité en nous, et cela indépendamment de nos revenus. C'est pour cela que l'on voit fleurir des initiatives comme la fête des voisins, des groupes de simplicité volontaire, des jardins partagés au cœur des quartiers, un besoin de retisser des liens avec les autres, avec la terre, avec nous-mêmes. Un besoin auquel répondent les associations comme La Rochelle.

Si vraiment la société capitaliste est en soins palliatifs – et cela semble être le cas, même si l'agonie risque de durer encore un peu -, ne pourrait-on pas faire le pari que le monde associatif, en plus d'être un service de soins palliatifs, serait un laboratoire de la société post-capitaliste ? Une société où il y aurait moyen de produire et de vendre sans détruire l'être humain ni la planète. Une société où l'on existerait pour les autres par le simple fait d'être là, sans condition de revenu ni de profession.

Pour que ce laboratoire prenne forme et influence la société future, on pourrait citer au moins deux conditions.

La première est que – pour caricaturer - les « décroissants » et les « exclus » se mélangent et apprennent à se connaître. Parce qu'il y a encore beaucoup de préjugés de part et d'autre, ou en tout cas une méconnaissance. Nous avons pu nous en rendre compte lors de la rencontre que nous avons organisée en octobre dernier entre Christian Arnsperger, Elena Lasida et des associations namuroises⁽²⁾.



A La Rochelle, on prêche pour des convertis. Quand Claudio Marini présente un membre de La Rochelle, il dit « un ou une bénévole ». On ne sait pas d'emblée si c'est quelqu'un qui est un jour venu chercher de l'aide ou en proposer. Et ça n'a aucune importance, puisqu'ici, c'est de toute façon les deux à la fois.

Autre indice : le projet d'ouvrir le jardin solidaire et communautaire aux habitants du quartier et plus seulement aux membres de l'association. C'est notamment par la multiplication de ce type d'initiatives qui décroissent que l'on pourra construire la société post-capitaliste.

Renforcer le travail politique

La deuxième condition, c'est que les associations et les groupes de citoyens en général accentuent leur travail dans le domaine politique. Ce travail se fait déjà, bien sûr. Pour ne pas simplement changer les pansements, mais aussi penser le changement, les associations agissent par l'éducation permanente, qui amène les citoyens à s'interroger sur les causes de la pauvreté et à comprendre la société dans laquelle ils vivent (on n'a pas de prise sur quelque chose qu'on ne comprend pas).

D'autre part, en se mettant en réseau, elles font entendre leur voix pour obtenir des avancées législatives et pour que les mesures prises au niveau politique tiennent mieux compte de la réalité vécue par les gens sur le terrain.

On pense bien entendu au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté⁽³⁾, mais aussi, par exemple, au réseau pour la Justice fiscale⁽⁴⁾, ancien Réseau d'action contre la spéculation financière, qui continue inlassablement son travail de pression politique pour plus de justice fiscale et donc sociale.

Ce travail politique sera d'autant plus efficace qu'il sera mené par des réseaux qui transcendent les secteurs et les couches sociales, ce qui nous ramène à la première condition.

Que ce soit sur le terrain ou au niveau politique, les associations jouent donc un rôle non seulement pour réparer les dégâts engendrés par le capitalisme débridé que nous connaissons, mais aussi pour participer à la construction de la société de demain, quand le capitalisme aura passé l'arme... à gauche, évidemment.

Isabelle Franck

Resp. Outils pédag. et Educ. Perm. VE

Avec le soutien de la
Communauté française



(1) Maison de quartier à Malmedy

(2) Voir « Pauvreté subie, simplicité choisie : à la recherche d'un nouveau Vivre Ensemble », analyse Vivre Ensemble, 2010

(3) www.rwlp.be

(4) www.lesgrossesfortunes.be

Tax Justice Day au Mont des Arts à Bruxelles

Ce 31 mai, nous étions près de 200 personnes rassemblées au Mont des Arts (Bruxelles) pour fêter le « Tax Justice Day » avec le Réseau pour la Justice Fiscale, dont nous sommes membres.

En réponse au « Tax freedom day », qui prétend qu'à partir de début juin les contribuables travaillent enfin pour eux et plus pour l'Etat, le Réseau a voulu rappeler que les travailleurs paient plus de 50% d'impôts, tandis que les détenteurs de grosses fortunes n'en paient que 0.53% !

Et que les impôts sont une chance pour nos pays, pourvu qu'ils fassent contribuer chacun à la mesure de ses moyens, ce qui est loin d'être le cas !

Plusieurs personnalités sont venues soutenir le réseau, dont Luc Dardenne et Riccardo Petrella.

**I. Franck
VE**



Creative Commons - Frédéric Lévêque 2011

Plus d'infos sur www.lesgrossesfortunes.be

La question foncière : le travail se poursuit...

Dans le dernier *Volon'Terre*, nous vous avons parlé de l'événement politique du 21 mars relatif à l'accaparement des terres dont nous avons coordonné l'organisation. Depuis lors, la Coalition Contre la Faim (une plateforme fédérale regroupant diverses ONG et syndicats des deux côtés de la frontière linguistique), dont nous sommes un membre actif, a organisé mi-mai au Parlement fédéral un dialogue technique sur deux outils internationaux relatifs à la question foncière. Quels sont-ils ?

D'un côté il y a les **Directives Volontaires** pour la gouvernance responsable de la tenure des terres, des pêches et des forêts (les « Directives »).

De l'autre, les **Principes** pour des Investissements Agricoles Responsables respectant les droits, les moyens de subsistances et les ressources (les « Principes »).

Les « **Directives** » de la FAO (Food and Agriculture Organisation) sont toujours en cours d'élaboration. Elles ont pour objectif d'améliorer la gouvernance de la tenure des terres, des pêches et des forêts en proposant une série de directives – à utiliser comme « boîte à outils » - souples - car adaptables aux différents contextes nationaux – et ancrées dans une perspective de droits humains. Elle touche donc tant aux réformes agraire et à l'administration foncière et agraire qu'aux situations d'urgences, aux investissements fonciers et transferts de titres fonciers.



Les « **Principes** » furent quant à eux rendus publics en février 2010 et sont le fruit d'une collaboration entre la Banque mondiale, la FAO, le FIDA (Fonds international pour le développement agricole) et la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). Le texte est en substance un code de (bonne) conduite pour les investisseurs (et les États « cibles » de ceux-ci). Il a pour objectif d'inciter les États à réformer leur législation et les investisseurs à effectuer des investissements socialement responsables. Ce document fut fortement critiqué par la société civile qui considère que ceux-ci ne font que légitimer le phénomène de l'accaparement des terres et qu'ils ne font aucunement référence aux droits humains. Ces principes furent également critiqués pour leur processus d'élaboration, jugé technocratique et non inclusif à l'égard des différents acteurs concernés. Le rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation a par ailleurs qualifié ces principes de « pétris de bonnes intentions » mais « totalement inadéquats ».

Est-ce grâce à ces critiques que se fit sentir la nécessité d'associer à ces principes une certaine légitimité ? Je n'ai pas réponse à cela. Mais toujours est-il que lors de sa 36^e session, le Comité pour la Sécurité Alimentaire (CSA) a décidé de prendre ces principes en considération, notamment via un système de consultations similaire à celui utilisé dans le processus d'élaboration des directives. Tous les regards se portent donc actuellement sur le CSA, au sein duquel ces deux outils sont actuellement en cours d'élaboration et de révision.

Néanmoins, l'ensemble de la société civile doute encore du bien fondé de l'initiative de prise en considération des principes. À cette crainte s'ajoute celle que la publication de deux outils traitant de thèmes similaires n'entraîne la confusion des États et investisseurs quant à l'outil auquel se référer. Lors du dialogue politique technique organisé mi-mai – en présence de plusieurs représentants de la Banque mondiale, de parlementaires et de fonctionnaires – nous avons eu l'occasion de faire part de ces craintes. Il nous a été assuré que les directives primeraient (de par leur publication première et par une référence explicite aux directives dans les principes) sur les principes. Ceux-ci pourraient donc devenir un guide directement tourné vers les acteurs non étatiques concernés par la gestion foncière. Dés lors, un autre combat est à engager afin que le contenu de ces principes soit en accord avec nos revendications.

Celles-ci s'inscrivent dans la lignée des de la position belge formulée par la Coalition Contre la Faim dans le cadre de la consultation sur les Directives de la FAO. Le Service Politique, en étroite collaboration avec FIAN Belgique, a activement participé à sa rédaction.

Voici, en substance, la position adoptée :

Bien que certains éléments des *Directives volontaires sur la gouvernance responsable de la tenure des terres, des pêches et des forêts* doivent être améliorés, la Coalition Contre la Faim accueille très positivement tout le processus soutenant les Directives.

Les membres de la Coalition sont convaincus qu'un tel **outil pourra contribuer positivement à enrayer l'actuel phénomène préoccupant d'accaparement des terres** et à renforcer la gouvernance de la tenure des terres, des pêches et des forêts, **dans le but de garantir la réalisation du droit à l'alimentation de tous et toutes et la souveraineté alimentaire des peuples.**

Cette **approche basée sur le droit** est indéniablement fondamentale et nous la saluons. Cependant, cette approche n'est pas (ou mal) concrétisée tant dans les remarques préliminaires et les questions générales que dans les Directives plus spécifiques. Pour être cohérentes et en accord avec le droit international existant de protection des droits humains, les Directives doivent :

Être explicitement basées sur le droit international de protection des droits humains. En effet, l'accès et l'usage de la terre et des autres ressources productives constituent des éléments indispensables à la réalisation des droits humains et notamment du droit à une alimentation adéquate et du droit à un logement. Ces droits sont garantis par différentes conventions internationales – dont la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes – constituant la **Charte internationale des droits de l'homme**, auxquelles il est primordial que les Directives fassent explicitement référence. En vertu de ces différents traités, **les États ont des obligations** déjà clairement définies visant à la réalisation du droit à l'alimentation et du droit au logement.

1. Seules des études d'impact indépendantes et basées sur les droits humains peuvent garantir l'atteinte des objectifs des Directives

Toujours dans un souci de cohérence, les Directives devraient prévoir des **études d'impact sur les droits humains tant en amont qu'en aval de toute décision** de reconnaître ou d'attribuer des droits fonciers, qui représenterait une menace pour la réalisation des droits humains des populations concernées. En tout état de cause, ces études doivent impérativement être envisagées pour les investissements impliquant l'acquisition de droits fonciers à grande échelle.

1. Toute transaction foncière de grande ampleur devrait être précédée d'études d'impact indépendantes en vue de mettre en évidence les conséquences de l'investissement sur l'exercice du droit à l'alimentation et, de manière générale, des droits humains.

2. De plus, « lorsqu'il envisage de conclure ou non un accord avec un investisseur, le gouvernement hôte devrait toujours comparer les avantages d'un tel accord avec les coûts d'opportunité, notamment dans les cas où les terres disponibles pourraient être utilisées à d'autres fins, plus favorables aux besoins à long terme de la population locale, dans le plein respect des droits de l'homme ».

3. Si un tel accord est mis (ou a été mis) en place, il devrait être périodiquement revu. Pour cela, « des études d'impact indépendantes et concertées devraient être réalisées a posteriori à des intervalles prédéfinis ».

2. Sans « consentement préalable, libre et informé » renforcé, pas de réelle consultation

Bien que le « consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause » soit mentionné dans les Directives, celui-ci **doit être renforcé** :

1. Une **référence claire à l'article 32 de la convention de 1989 de l'OIT**, selon lequel : *“les États (doivent consulter) les populations autochtones (Organisations paysannes et organisations de femmes) et coopérer de bonne foi avec celles-ci afin d'obtenir leur consentement libre et informé préalablement à l'appropriation de tout projet affectant leurs terres, territoires ou autres ressources, en particulier lorsqu'il est lié au développement, à l'utilisation ou l'exploitation des minerais, de l'eau ou d'autres ressources”* devrait être ajoutée dans chaque paragraphe touchant de près ou de loin à la consultation.

2. Une fois les populations concernées par l'accord potentiel consultées, toute transaction de droits fonciers de grande ampleur devrait par ailleurs être également soumise à une mesure supplémentaire garantissant sa légitimité. Cette mesure pourra prendre la forme, selon les cas, d'une **approbation parlementaire** (via un vote du Parlement) ou d'un **référendum populaire** (accordant un réel veto aux populations concernées).

3. Toute expropriation contraire aux droits humains doit être totalement prohibée

Il serait utile ici de préciser que les droits humains n'autorisent les expropriations/expulsions **que si elles sont conformes à la loi et qu'elles sont justifiées par une nécessité publique**. Toute expropriation effectuée par l'Etat en vue d'octroyer les terres à un investisseur tiers est donc une violation des droits humains. Au regard de ce préalable, les termes utilisés par les Directives sont plus que faibles. En effet, les directives ne font que « conseiller » de ne pas recourir aux expropriations forcées. En lien avec la recommandation figurant ci-dessus, il faudrait donc les interdire, purement et simplement, lorsqu'elles ne répondent pas aux conditions de conformité légale et d'intérêt public.

Néanmoins, dans le cas où une expropriation devrait être menée, les états devraient favoriser, pour toute

personne privée de ses terres, une **réinstallation sur des terres équivalentes** (en surface et en qualité) accompagnée d'une **aide financière à l'installation** (plutôt qu'une « simple » compensation financière) et ce afin d'éviter tout processus de paupérisation et de migration urbaine forcée.

4. Une approche holistique de la problématique se doit d'intégrer un objectif de cohérence des politiques

L'absence de prise en compte de la cohérence des politiques est préoccupante. Au vu de la complexité de la lutte contre la faim, de la nature multifonctionnelle de l'agriculture et de la diversité des politiques relatives à la gouvernance foncière, il est primordial que la « garantie de la cohérence des politiques » soit inscrite dans les « Objectifs » mêmes des Directives (point 1.1.). **Pour concourir à la réalisation des objectifs** des Directives (atteindre la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la stabilité sociale, le développement rural, la protection de l'environnement, ...), **l'insertion d'une clause sur la cohérence des politiques est nécessaire** ainsi que la prise en compte des besoins spécifiques dans l'accès et la sécurité d'accès à la terre pour les hommes et les femmes.

En effet, afin de répondre au défi de nourrir la planète grâce à un système alimentaire mondial équitable et durable, les États se doivent d'adopter et de **mettre en œuvre des stratégies nationales cohérentes avec leurs obligations** (et donc avec la réalisation des droits humains des populations).

Pour cela, ces politiques se doivent d'intégrer de multiples facteurs et dimensions : la sécurité alimentaire, la préservation de la biodiversité, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation de l'agriculture aux effets du réchauffement climatique. Par conséquent, les États doivent établir une **hiérarchisation cohérente de l'utilisation des terres**, qui permette de répondre aux objectifs des Directives dans le cadre normatif des droits humains. La mise en œuvre de cette recommandation permettra parallèlement de **mieux planifier l'allocation de terres et de mettre un frein aux acquisitions de terre à grande échelle** ou, à tout le moins, d'en limiter la dimension.



Le Service Politique d'Entraide et Fraternité continuera à suivre ce dossier de manière active durant les prochaines années.

François Delvaux
Secteur Politique EF

Comment nourrir durablement 9 milliards de personnes ?

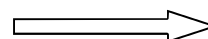
Cette question mérite qu'on s'y attarde encore un peu : le 4 mai dernier, Irene Brozini, stagiaire au secteur politique d'Entraide et Fraternité, a participé à une conférence organisée par Marc Tarabella, député PS européen. En voici quelques extraits :

Extraits de l'intervention d'Olivier De Schutter :

« Il y a un déséquilibre dans le système alimentaire à cause de l'imposition d'une structure productiviste de l'économie, et qui ne marche pas »

« L'insertion forcée du système économique des pays en voie de développement dans le système mondial a soumis leur agriculture à la compétence internationale »

« Le rapport de force dans la chaîne alimentaire a été modifié : dans cette chaîne, les petits producteurs sont l'incapacité de négocier les prix de manière correcte car ils dépendent des autres maillons de la chaîne alimentaire. Par exemple, sur le marché des céréales, 5 entreprises contrôlent la chaîne alimentaire au niveau international. Elles protègent les consommateurs de l'augmentation des prix au détail mais ne protègent pas les producteurs. Tout cela génère un paradoxe qui fait que les producteurs sont trop peu payés pour leur travail et les consommateurs obligés de payer un prix trop élevé ».



Quel scénario faut-il développer pour alimenter durablement 9 milliards de personnes à l'horizon 2050 ?
Extrait de l'analyse de Jean Louis Rastoin :

Quel est l'état des lieux du système alimentaire international ?

« Parmi 7 milliards des consommateurs, 55% sont déjà dans un système industriel d'alimentation, les 45% restant se trouvent dans un modèle traditionnel très limité sur le marché mondial »

Facteurs préoccupants :

« Une moindre qualité des produits, des maladies d'origine alimentaire, des carences en calories et vitamines pour 3 milliards de personnes, et pourtant un gaspillage de près de 50% de ressources alimentaires végétales ».



« Deux perspectives sont possibles d'ici à 2050 :

- ✓ Tendance actuelle : il s'agit d'une structure actuelle de marché basée sur l'intervention de la science et sur le laisser-faire.
- ✓ « de rupture » : il s'agit d'un modèle alternatif fondé sur la logique de la proximité et qui vraisemblablement serait capable de nourrir 9 milliards de personnes de façon équitable en 2050. »

Un peu de réalisme nous ferait passer directement du scénario 1 au scénario 2 ! Mais il est très probable que nous assisterons à **un scénario 3 de transition**. Il s'agit d'un modèle hybride qui se développera vraisemblablement dans les prochaines années suite à la prise de conscience par des décideurs politiques et de la société civile de l'incapacité de suivre le cadre du scénario 1 (tendanciel).

Scénario 3 : quelques concepts :

- Prix : ne pourra plus être l'indicateur principal pour fixer l'équilibre du marché.
- Education : retrouver la mémoire des pratiques d'alimentation
- Campagne de communication : parler de manière concrète de la manière de s'alimenter.
- Valeurs : s'appuyer sur des valeurs plus équitables dans le cadre de l'économie, tout comme dans le cadre de la société civile.
- La politique d'accompagnement devra se baser sur une économie qui investit dans le changement (innovation, qualification, renforcement du lien entre producteurs, distributeurs, vendeurs et consommateurs).



Irene Bronzini
Stagiaire secteur Politique EF

Mary Joy des Philippines nous a écrit !

Joy est une des partenaires des Philippines venue témoigner de son travail dans les régions namuroise et luxembourgeoise lors de ce Carême. Cela fait bientôt 2 mois qu'elle est repartie, mais les souvenirs de cette expérience en Belgique sont encore bien vivants pour elle. Voici quelques extraits traduits de son dernier mail en anglais :



« Bonjour à tous,

« *Je voudrais commencer ce courrier en transmettant mon bonjour à toutes les familles qui m'ont accueillie* », écrit-elle au début de son mail.

Elle se rappelle avec émotion quelques rencontres qui l'ont vraiment marquée. Il y a d'abord l'échange avec les paroissiens de Gembloux (Ernage) lors duquel elle a pu faire un témoignage et partager un petit repas avec l'équipe paroissiale : elle remercie d'ailleurs tout le monde pour l'échange riche et convivial.

Elle n'oublie pas non plus la visite du couple de Porcheresse qui avait fait le choix de vivre plus proche de la

nature et la balade à la découverte des forêts de Beauraing, ponctuée d'explications données par Luc Picard, ingénieur forestier ayant vécu au Pérou.

Malgré son emploi du temps bien chargé, Joy prend également le temps de remettre son bonjour au couple d'agriculteurs de Rochefort (Serinchamps) qui avait décidé de passer à l'agriculture biologique. Elle se souvient également de la bouteille de lait reçue et de leur accueil chaleureux, de même que de la soirée témoignage qui avait clôturé la journée dans le doyenné de Rochefort. Elle remercie toute l'équipe du doyenné.

Joy garde aussi en souvenir les animations qu'elle a pu faire du côté d'Auvelais, chez les élèves de Wanfercée et avec les enfants du caté. « *Merci au groupe des catéchistes pour cette belle après-midi* » nous dit-elle !

Joy nous charge de remercier encore tous les bénévoles qu'elle a pu rencontrer et nous redit combien elle a été touchée de savoir que toutes ces personnes se mobilisent à leur façon pour refuser les injustices, que ce soit aux Philippines ou ailleurs.

Elle se souvient tout particulièrement de la première famille dans laquelle elle est arrivée, du côté de La Roche. Ce fut un moment important de son séjour en Belgique. Quel plaisir de pouvoir être accueillie chez Véronique Baudalet et sa famille. Elle remercie les enfants de lui avoir montré les animaux et dit que d'être en région rurale lui a permis de mieux comprendre la situation des agriculteurs en Belgique. Merci aussi au doyen et à toute l'équipe de La Roche « *j'ai réellement apprécié les efforts et les initiatives des prêtres et des paroissiens autour de la campagne de Carême* », ajoute Joy.

« Je sais qu'il y a encore beaucoup de personnes que j'ai peut-être oubliées de mentionner mais au plus profond de mon cœur, je sais qu'ils ont la valeur de bijoux qui brillent. Ils nous permettent d'atteindre notre but : l'accès à la terre pour tous. »

De retour aux Philippines, Joy s'est attelée avec ses collègues à l'organisation du « Festival d'alimentation biologique fermière » (Farmers Organic Food Festival). DKMP (l'organisation où travaille Joy) y présente des produits bio, comme du riz, des légumes, des semences, des engrais bio et autres, cultivés principalement par les petits agriculteurs membres de l'organisation, grâce au soutien d'Entraide et Fraternité et du Gouvernement belge (via la DGD, ndlr).

Pour rappel : DKMP propose entre autres des formations à l'agriculture biologique aux petits agriculteurs, pour que ceux-ci ne doivent plus dépendre de l'achat d'engrais chimiques et de semences vendues par de grosses multinationales. Ils ont également une ferme de démonstration où les petits fermiers peuvent venir apprendre à faire de l'engrais bio.

*Traduction et résumé Hélène Errebault
Coordinatrice région namuroise*

Soleil, sable chaud.... et lecture redynamisante !



Nous avons le plaisir de vous informer de la parution de deux ouvrages réalisés par la COTA avec la Maison d'édition Couleurs livres :



- **Gens du Sud, Récits de résistances**
- **Gens du Sud, Récits d'innovations**

Ces ouvrages sont des recueils de récits de vies, présentés par l'écrivain In Koli Jean Bofane (*Mathématiques congolaises*, éd. Actes Sud), dont les textes servent de fils conducteurs.

Ils ont pour objectif de sortir de la vision misérabiliste et négative que nous renvoient le plus souvent les médias pour privilégier un autre regard. Non pas à travers des analyses ou des discours théoriques, mais par le biais histoires vécues montrant un Sud en marche, un Sud qui s'invente. Ce sont des initiatives représentatives de la créativité des populations de ces pays qui sont relatées, dans des domaines variés de l'activité humaine, sociale, culturelle, politique, économique... Ils visent également que ces expériences servent, sinon d'exemples, au moins de sources d'inspiration à ceux qui, eux aussi, de façon anonyme ou peu médiatisée, tentent de trouver des alternatives à un vécu quotidien souvent difficile.

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre de notre programme d'éducation au développement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons que vous ne manquerez pas de faire part autour de vous de la sortie de ces ouvrages.

Si vous souhaitez acquérir des ouvrages, ils sont en vente au COTA et dans de nombreuses librairies au prix de 10 € par exemplaire. Ils peuvent également vous être envoyés sur commande faite par e-mail (rose.martinez@cota.be), par courrier, par téléphone au 02/218 18 96 ou par fax au 02/223 14 95.

**L'éducation, la sensibilisation aux questions de développement vous intéressent ?
Vous êtes l'un(e) de nos volontaires actifs dans ce domaine ?
Alors ceci pourrait bien vous captiver !**



ACODEV est la fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement en Belgique. Elle compte 90 ONG membres dont la majorité ont été agréées par le Ministère de la Coopération au développement.

Au sein de la fédération, des groupes de travail se concentrent sur certaines thématiques, dont le groupe sectoriel d'éducation au développement (GSED) qui s'est donné pour missions de :

- ⇒ Valoriser l'éducation au développement (ED),
- ⇒ Défendre la spécificité des ONG d'ED
- ⇒ Renforcer la qualité des ONG d'ED.

C'est dans le cadre de ces missions qu'elle vient de publier 2 documents concernant l'éducation au développement. Le premier qui s'intitule « Manifeste ED » reprend notamment les missions de l'éducation au développement, telles que

- de faciliter une compréhension globale des enjeux du développement et des mécanismes d'exploitation injustes qui engendrent des relations inégalitaires entre le Nord et le Sud ;
- de faciliter la compréhension des interdépendances entre les sociétés du Nord et du Sud ;
- d'accompagner l'acquisition d'un regard conscient et critique de la réalité, tant au niveau des relations microsociales qu'au niveau macro ;
- de favoriser un meilleur dialogue entre les citoyens à travers une approche interculturelle basée sur le respect mutuel et l'égalité ;
- de promouvoir des valeurs, attitudes, et aptitudes liées à la solidarité ;
- de susciter et de renforcer la capacité des citoyens à se mobiliser dans des actions collectives de solidarité de type social, politique ou de sensibilisation, en vue de jeter les bases d'un monde plus juste et plus équitable

Le deuxième document, tout aussi intéressant, se concentre davantage sur la définition et les concepts de l'éducation au développement.

Une mallette pédagogique bien pratique pour parler de justice climatique !

justice climatique mallette pédagogique

L'outil incontournable qui accompagne la campagne du CNCD 11.11.11 pour la « justice climatique » dans le milieu scolaire secondaire supérieur!



C'est quoi ?

Mallette qui regroupe **divers outils** sur le thème « justice climatique » : 7 films-documentaires, 8 outils « papiers » et 4 outils Internet
Animations en lien avec les changements climatiques, l'environnement et les ressources naturelles (eau, terre, forêt)

Pour qui ?

L'enseignement secondaire supérieur
Tout groupe constitué d'un public de minimum **15 ans**

Par qui ?

Mallette créée et coordonnée par le CNCD-11.11.11

Outils conçus par les membres actifs en éducation au développement sur la thématique : Dynamo International, **Entraide et Fraternité**, Frères des hommes, Greenpeace, Ingénieurs Sans Frontières, Monde Selon les Femmes, Oxfam Magasins du Monde, Oxfam-Solidarité, Protos, Quinoa, SCI, SOS-Faim, CSC et FGTB.

Se former, animer ?

Des **formations** à l'animation des outils sont proposées et peuvent être sollicitées.

Agenda et demandes sur le site du CNCD.

Tout souhait **d'animation** est à introduire auprès du bureau régional le plus proche de chez vous.

→ Commandez votre mallette sur www.cncd.be/mallette ou par téléphone au 02/250.12.57 auprès de Zohra Yassine.

EF/VE sur les ondes !

Oui, vous avez bien lu ! Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble anime depuis plusieurs mois une émission bimensuelle sur les ondes hertziennes ! « *Juste Terre !* » (ben tiens !)

Cette émission est diffusée **tous les 1er et 3e mardis du mois, après les infos de 17h00**, puis en rediffusion le mercredi après les infos de 13h00 et aussi le samedi à 18h15 !

Où faut-il se brancher ?



Sur la Radio catholique francophone de Bruxelles (107.6 à Bruxelles) (BXL et Brabant wallon)... mais que les autres régions ne se sentent pas exclues, **toutes les émissions sont écoutables en direct sur Internet ou en podcast à partir du mardi suivant sur le site www.rcf.be**.

Ces émissions sont animées par Valérie Martin—responsable du secteur communication externe ou Isabelle Franck, responsable du secteur analyses/outils pédagogiques VE





OFFRE DE STAGE (étudiants) ou de SERVICE (volontaires)

Le secteur Politique d'EF recherche des stagiaires et/ou des volontaires

La mission du Service Politique consiste à analyser les causes du mal développement et à mettre en place des leviers politiques pour réduire celles-ci.

Les activités du Service sont de trois types :

- ✓ La recherche avec production de documents politiques (analyses et recommandations) sur des problématiques agricoles/paysannes et de développement rural avec une prise en compte de la dimension du genre
- ✓ L'appui à des actions politiques régionales et nationales en Belgique en direction des décideurs (au sein d'E&F et avec des partenaires/réseaux au Nord et au Sud)
- ✓ Le plaidoyer international (en lien avec des réseaux internationaux)

Durant l'année académique 2011/2012, l'accent se porte sur l'impact des mécanismes commerciaux internationaux sur l'agriculture paysanne et familiale dans le Sud. D'autres dossiers sont traités également comme l'accès à la terre et son contrôle, les impacts de l'agro-industrie sur les communautés rurales, les stratégies de constitution et de renforcement des organisations/mouvements paysans.

Nous offrons une ambiance agréable de travail, des possibilités d'adaptation du travail en fonction de vos intérêts (domaines de recherche, types d'activités, etc.), un accompagnement/supervision, le remboursement de certains frais (comme les frais de déplacement) et vous êtes couvert par une assurance.

Si vous êtes intéressé/e par une collaboration, vous pouvez entrer en contact avec la responsable du Service Politique : Carmelina Carracillo : carmelina.carracillo@entraide.be - Plus d'infos : www.entraide.be

Le Département Programmes Internationaux recherche des traducteurs volontaires

Vous êtes anglophone ? hispanophone ? lusophone ?

Vous avez envie de vous rendre concrètement utile aux partenaires d'Entraide et Fraternité ?

Nous avons besoin ponctuellement d'un coup de main pour la traduction de documents écrits vers l'anglais, l'espagnol et le portugais. Mais aussi à partir de l'anglais, de l'espagnol et du portugais vers le français.

L'objectif est d'améliorer le travail de réseau et de faciliter le partage d'informations entre nos partenaires. Le travail de traduction peut se faire soit à domicile, soit au siège d'Entraide et Fraternité.

Contact : Claude Mormont : claudemormont@entraide.be — www.entraide.be

Périodique mensuel édité par
VIVRE ENSEMBLE ÉDUCATION asbl et ENTRAIDE & FRATERNITÉ asbl
Editeur responsable : Angelo Simonazzi
Avec le soutien de la Communauté française
et de la Direction générale de la coopération au développement (DGCD)

Siège central :

32 rue du Gouvernement provisoire
1000 Bruxelles
Tél. : 02 227 66 80—Fax. : 02/217 32 59
Courriel : entraide@entraide.be

E&F – CCP 000-0000034-34
AVE – CCP 068-2000009-90
(Attestation fiscale pour tout don à partir de 40 €)

Centres régionaux :

Bruxelles : 02 533 29 58
Brabant wallon : 010 23 52 64
Namur : 081 41 41 22
Liège : 04 229 79 46
Luxembourg : 061 21 47 24
Tournai :
Charleroi : 071 32 77 42
Eupen : 087 55 50 32

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**



Animation Jeunes :

François Letocart :
0473/310.218
Dolorès Fourneau :
0473/310.520